

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

Séance du 2 juillet 2024

Nombre de Membres	
En exercice :	22
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	22
Ayant donné procuration :	1

L'an deux mille vingt-quatre et le deux juillet à dix-huit heures trente.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.

Date de la convocation
26/06/2024

Présents : Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, Frédéric Dole, François Garcia, Frédéric Garreau, Jean-Pierre Gurtner, Bernard Jeannin, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Isabelle Vinai, Thierry Vuittenez.

*Procuration : Caroline Blain à Aline Louvrier
Secrétaire de séance : Aline Carrière.*

Le Maire déclare la séance ouverte.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.

Délibération n° 2024-07-045

OBJET : Autorisation d'exploitation de carrière.

Le Maire indique que la société L2C demande la prolongation de l'autorisation actuelle d'exploitation de la carrière de Levier pour 2 années supplémentaires dans l'attente du renouvellement d'autorisation et de l'extension dont la réalisation du dossier est en cours.

Cette prolongation sera de 2 ans soit jusqu'au 18 août 2028 incluant 1 année pour les travaux de réaménagement.

La superficie de la carrière et la profondeur d'exploitation restent inchangées.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Se prononcent favorablement pour la demande de prolongation de l'autorisation d'exploitation de la carrière ;
- Autorisent l'entreprise L2C à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires à l'aboutissement de ce projet ;
- Donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce projet.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Le Maire,
Marc SAULNIER.

Envoyé en préfecture le 04/07/2024
Reçu en préfecture le 04/07/2024
Publié le
ID : 025-200068401-20240702-2024_07_045-DE

